

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2023, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à 19 heures.

Présents :

monsieur Stephen Matthews, maire
monsieur Michael Steimer, conseiller district #1,
monsieur Patrick Côté, conseiller district #2,
monsieur Jacques Decoeur, conseiller district #3,
monsieur Pierre Fournier, conseiller district #6,

Les membres présents forment le quorum.

Absent (s) : madame Jessica Larivière, conseillère district #4,
madame Audrey Paquette-Poulin, conseillère district # 5,

Est aussi présent :

monsieur Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures et présidée par monsieur Stephen Matthews, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

2.

2023-07-R147

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUILLET 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

3.1

2023-07-R148

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2023

CONSIDÉRANT que le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture :

Il est proposé par monsieur Patrick Côté,
appuyé par monsieur Pierre Fournier

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

4.1

CORRESPONDANCE

Dépôt de la correspondance du mois de juin 2023

4.2

2023-07-R149

RECONNAISSANCE ENVERS MONSIEUR JEANNOT GAGNIER POUR SES 15 ANNÉES DE SERVICE

CONSIDÉRANT le nombre d'années de service de monsieur Jeannot Gagnier au sein de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil;

Il est proposé par monsieur Patrick Côté,
appuyé par monsieur Pierre Fournier

et résolu :

Que la présente reconnaissance soit transmis à monsieur Jeannot Gagnier afin de souligner ses quinze (15) années de service consacrées à la Municipalité et aux citoyens de Saint-André-d'Argenteuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. M. Jeannot Gagnier

4.3

2023-07-R150

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier a terminé son emploi le 24 juin 2023;

CONSIDÉRANT que selon le code municipal, une municipalité doit avoir un directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a affiché le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par monsieur Michael Steimer

et résolu :

Que le conseil municipal nomme M. Guillaume Landry-Vincent à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à compter du 26 juin 2023. M. Landry-Vincent restera en poste jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier.

Le conseil remercie M. Landry-Vincent de prendre la relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité*

4.4

2023-07-R151

ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL DE MONSIEUR GUILLAUME LANDRY-VINCENT

CONSIDÉRANT la nomination de M. Guillaume Landry-Vincent à agir à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT le surplus de travail qui lui sera attribué;

Il est proposé par monsieur Patrick Côté,
appuyé par monsieur Pierre Fournier

et résolu :

Que le conseil municipal autorise le maire M. Stephen Matthews à signer pour et au nom de la Municipalité l'addenda au contrat de travail de monsieur Guillaume Landry-Vincent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité*

4.5

2023-07-R152

DÉPART À LA RETRAITE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la réception de la lettre de départ à la retraite de madame Johanne Proulx en date du 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT que madame Proulx a cumulé 18 années de loyaux services auprès de la municipalité à titre d'adjointe administrative à la direction générale;

CONSIDÉRANT son professionnalisme et son dévouement;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par monsieur Michael Steimer

et résolu :

D'accepter le départ à la retraite de madame Johanne Proulx. Les membres du conseil en profitent pour la remercier chaleureusement pour son implication au sein de la municipalité pendant ces dix-huit (18) années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Mme Johanne Proulx

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

4.6

2023-07-R153

APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE DE BLAINVILLE DANS SA DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2026

CONSIDÉRANT la volonté d'obtenir la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026 par la Ville de Blainville en collaboration avec ses partenaires;

CONSIDÉRANT que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un profit commun et d'accroître la fierté des citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

CONSIDÉRANT que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de Blainville et de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

CONSIDÉRANT la capacité de la Ville de Blainville et de ses partenaires de présenter cet événement;

Il est proposé par monsieur Patrick Côté,
appuyé par monsieur Jacques Decoeur

et résolu :

Que le conseil municipal appuie la candidature de la Ville de Blainville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec - Hiver 2026.

Que le conseil municipal participe à la promotion de la candidature de la Ville de Blainville et aux efforts de mobilisation, si requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Ville de Blainville

5.

1ER PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 10 pour se terminer à 19 h 25.

Six (6) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

- 1- Mme Lise Rozon, district 5
 - a. Quel titre Jeannot Gagnier ?
 - b. Remerciement pour aide aux ukrainiens
 - c. Demande pour les frais à venir
- 2- M. André Cyr
 - a. Marquage rue du Souvenir travaux ??
- 3- M. Martin Hewitt
 - a. Entretien domaine du Souvenir ??
 - b. Privé/municipal
 - c. Accès véhicules d'urgence
- 4- M. Mario Ladouceur
 - a. 601 pas plaqué ?
 - b. Option 8000 \$ gyrophare etc. ?
 - c. Maison des jeunes ?
- 5- Mme Arlette Moreau, district 6
 - a. Enfouissement 211, route du Long-Sault, augmentation des travaux et camionnage
 - b. Jean-Jacques Cadieux 30' 2925 8' de dommage
 - c. Meunier 2 camions endommagés Val-des-Bois
- 6- M. Jean-Jacques Cadieux
 - a. Hiver, au 2925 Val-des-Bois, 30' + 8' de dommage et sur la rue Meunier, 2 camions ont fait du dommage
- 7- M. Mirco Graziani
 - a. Pont temporaire échéancier ?

6.1

2023-07-R154

COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Patrick Côté, appuyé par monsieur Pierre Fournier et résolu :

QUE les comptes énumérés dans la liste des déboursés pour la période du 7 juin 2023 au 4 juillet 2023, totalisant 1 406 207.15 \$ pour le fonds d'administration soient adoptés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par le directeur général par intérim et le maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

6.2

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BANCAIRES

Dépôt de la liste des virements bancaires pour la période du 7 juin 2023 au 4 juillet 2023 par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement 58-C au montant de 34 779.08 \$.

6.3

DÉPÔT DU RAPPORT DES ACHATS EFFECTUÉS EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET ENGAGEMENT FINANCIER

Achats autorisés en vertu du règlement no 80-H – Délégation de pouvoir – Liste

6.4

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2023

Rapport budgétaire au 30 juin 2023

6.5

2023-07-R155

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'ARGENTEUIL

CONSIDÉRANT que la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil est à la préparation de sa toute nouvelle campagne de financement qui permettra des chirurgies bariatriques d'un jour;

CONSIDÉRANT que les usagers étant en attente pourront être opérés plus rapidement;

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par monsieur Pierre Fournier

et résolu :

QUE le conseil municipal accepte de verser à titre d'aide financière une somme de 250 \$ à la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil.

D'imputer cette dépense au code budgétaire 02-70190-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

6.6

2023-07-R156

SOUTIEN AUX COMMERCES LOCAUX

CONSIDÉRANT la fermeture du pont P-00324;

CONSIDÉRANT que les travaux s'échelonnent sur une période approximative de 22 semaines;

CONSIDÉRANT une diminution de touriste dans la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT le désir de soutenir les commerces locaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite être équitable auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT que la Municipalité bénéficie du support de la Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil pour l'émission de CCIA dollars;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite offrir à toutes adresses civiques un bon de 20\$ valides dans tous les commerces du territoire de Saint-André-d'Argenteuil;

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil municipal procède à l'achat de 1422 bons de CCIA dollars de 20\$ au montant de 28 440\$.

D'imputer cette dépense à même le code budgétaire 02 325 00523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. Monsieur Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
Mme Alexandra Girard, agente en communication et loisirs*

7.1

2023-07-R157

ACCEPTATION DE L'OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR LE CONTRAT DE BALAYAGE DES RUES, DES STATIONNEMENTS ET LE NETTOYAGE DES PUISARDS ÉGOUTS PLUVIAUX

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil doit effectuer chaque année, le balayage des rues, des stationnements sous sa juridiction dans les secteurs de Saint-André-Est, de la Baie et de Carillon ainsi que le nettoyage des puisards;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite bénéficier de l'option de renouvellement présente au contrat octroyer par la résolution 2022-04-R072;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

D'accepter le renouvellement de l'offre de service de la compagnie Groupe Villeneuve au montant de 32 027.85 \$ plus taxes applicables pour l'ensemble du travail soit le balayage des rues, des stationnements et du nettoyage des puisards.

D'accorder le contrat pour 2023.

Description des travaux :

36 751. km de route ;
8 249 m² de stationnements ;
190 puisards.

D'autoriser le service des finances de la municipalité à émettre le paiement à la fin des travaux, à la suite de l'inspection et l'acceptation des travaux par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

De payer la somme de 32 027.85 \$ plus taxes pour l'ensemble du travail à la compagnie Groupe Villeneuve.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 32500 523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. Groupe Villeneuve
M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice des Finances*

7.2

2023-07-R158

OCTROI D'UN CONTRAT RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE DU 1A RUE DE LA MAIRIE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution 2023-03-R043 et de la remplacer par ce qui suit:

CONSIDÉRANT qu'une fuite a été détectée par le département des travaux publics;

CONSIDÉRANT que lors de la réparation, il a été constaté que l'ensemble des conduites de refoulement et la plomberie sont en dégradation avancée;

CONSIDÉRANT qu'il y a un risque de refoulement d'égout pour les citoyens;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir un service citoyen;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de mandater la compagnie Brébeuf mécanique de procédé inc. pour la réfection du poste de pompage du 1A rue de la Mairie pour une somme de 20 655 \$ plus taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 41410 522.

De payer cette dépense à même la réserve égout St-André.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Brébeuf mécanique de procédé inc.

M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

7.3

2023-07-R159

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR L'UTILISATION DU LOT 6 565 763 ET DE LA SECTION DE QUAI DE LA DESCENTE DE BATEAU DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL À LA COMPAGNIE EC4 INC.

CONSIDÉRANT que la municipalité possède le lot 6 565 763 et une section de quai flottant à la descente de bateau de Saint-André-d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que la compagnie EC4 Inc. désire utiliser le lot 6 565 763 pour des fins d'entreposage de matériaux, roulotte de chantier etc.;

CONSIDÉRANT que la compagnie EC4 Inc. désire utiliser le quai flottant à la descente de bateau de Saint-André-d'Argenteuil dans le cadre du chantier en cours;

CONSIDÉRANT que la compagnie EC4 Inc. désire offrir une compensation pour l'utilisation du lot 6 565 763 et une section de quai flottant à la descente de bateau de Saint-André-d'Argenteuil;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,

appuyé par monsieur Jacques Decoeur

et résolu :

Que le conseil municipal autorise le maire Stephen Matthews et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim Guillaume Landry-Vincent à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, l'entente pour la location du lot 6 565 763 et de la section de quai de la descente de bateau de Saint-André-d'Argenteuil à la compagnie EC4 Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. M Stephen Matthews, maire

M Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

7.4

2023-07-R160

OCTROI D'UN MANDAT POUR L'ACTUALISATION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DE CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et de chaussée date de juin 2018;

CONSIDÉRANT que l'actualisation de ce plan permettra à la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil l'admissibilité de ces nouveaux éléments aux programmes de subventions gouvernemental;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil doit réviser son plan d'intervention afin d'intégrer les nouvelles déficiences et les incohérences du plan conçu en 2018;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie Équipe Laurence est spécialisée en ce domaine;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil municipal accepte l'offre de services de la firme d'ingénierie Équipe Laurence en date du 3 mai 2023 au montant de 13 900 \$ avant taxes pour l'actualisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et de chaussée.

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires suivants :

02 32500 411 3 700 \$

02 41410 411 5 400 \$

02 41300 411 4 800 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Équipe Laurence

M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

8.1

2023-07-R161

DEMANDE DE PIIA 130 ROUTE DU LONG-SAULT: PIIA- 004 : LE SECTEUR PATRIMONIAL

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant à permettre le changement des fenêtres et des portes (couleur blanche), revêtement extérieur de canexel gris, muret de pierres gris / beige et toiture de tôle couleur fusain a été déposée au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni par courriel le 14 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyée par monsieur Patrick Côté

et résolu :

QUE le conseil municipal approuve la demande de PIIA du 130 route du Long-Sault visant à permettre le changement des fenêtres et des portes (couleur blanche), revêtement extérieur de canexel gris, muret de pierres gris / beige et toiture de tôle couleur fusain telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c Propriétaire
Service de l'urbanisme*

10.1

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dépôt du rapport de la bibliothèque du mois de mai 2023.

10.2

2023-07-R162

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROGRAMME SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE (SAB) 2023-2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité tiendra l'événement de la fête la citrouille le 7 octobre 2023;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités seront offertes aux citoyens lors de cette fête;

CONSIDÉRANT que le souhait de la Municipalité à obtenir une subvention pour l'organisation de cette fête;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil autorise madame Alexandra Girard, agente en communications et loisirs, et/ou Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à déposer, pour et au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière de 1000\$ du Programme Soutien à l'Action Bénévole (SAB) 2023-2024.

Que le conseil autorise madame Alexandra Girard, agente en communications et loisirs, et/ou Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à signer et déposer, pour et au nom de la Municipalité, le document du Programme Soutien à l'Action Bénévole (SAB) 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
Mme Alexandra Girard, agente en communication et loisirs*

10.3

2023-07-R163

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CONSIDÉRANT que la Municipalité tiendra l'événement de la fête la citrouille le 7 octobre 2023;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités seront offertes aux citoyens lors de cette fête;

CONSIDÉRANT que le souhait de la Municipalité à obtenir une subvention pour l'organisation de cette fête;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil autorise madame Alexandra Girard, agente en communications et loisirs, et/ou Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à signer et déposer, pour et au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière de 1500\$ pour le Fonds de développement culturel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
Mme Alexandra Girard, agente en communication et loisirs*

10.4

2023-07-R164

CINÉMA PLEIN AIR

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite diversifier son offre de loisirs;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite offrir des cinémas plein air au parc Carillon pour l'été 2023;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite reporter les films en cas de pluie;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

Que le conseil autorise madame Alexandra Girard, agente en communications et loisirs, et/ou Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à remplir, pour et au nom de la Municipalité, toutes les demandes et formulaires requis aux activités de présentation de films en public.

Que le conseil accepte l'offre de service de Danse Mobile au coût de 5 599.96 \$ plus les taxes applicables;

Que le conseil accepte de payer les licences de films à Audio Ciné Films Inc. au coût de 1 300 \$ plus les taxes applicables;

Que le conseil accepte l'achat de DVD Blu-Ray au coût de 216 \$ plus les taxes applicables;

D'imputer cette dépense à même le code budgétaire 02 70190 429.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. M. Guillaume Landry-Vincent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
Mme Alexandra Girard, agente en communication et loisirs*

11.1

DÉPÔT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU 16 MARS 2023 AU 15 JUIN 2023

Dépôt des statistiques des activités du service de sécurité incendie du 16 mars 2023 au 15 juin 2023

11.2

2023-07-R165

ACHAT DE TENUES INTÉGRALES DE COMBAT DE RÉSERVE POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que selon la norme NFPA 1851 sur l'entretien et la maintenance des équipements;

CONSIDÉRANT que la majorité des tenues intégrales de combat de réserve ne sont plus homologuées après 10 ans de vie et que nous avons que 17 tenues de combats de réserve homologuées pour 27 pompiers;

CONSIDÉRANT que la Municipalité prévoit faire l'embauche de nouveaux pompiers dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT que présentement deux tenues de combat achetées en 2012 ne sont plus homologuées et afin de maintenir la réserve pour les pompiers de première ligne;

CONSIDÉRANT que le directeur incendie propose pour des raisons de santé et sécurité des employés, l'achat de trois (3) tenues intégrales de combat au prix obtenu selon l'offre de service de l'Union des municipalités (UMQ) soit 3 pour qui sera ajoutée à la réserve;

CONSIDÉRANT que les prix de l'UMQ pour l'achat des tenues de combats augmenteront de 6% à compter du 20 juin 2023 soit 2 664 \$ l'unité, ce qui équivaut à une augmentation de 453 \$ plus taxes pour l'achat des trois tenues de combats;

Il est proposé par monsieur Patrick Côté,
appuyé par monsieur Michael Steimer

et résolu :

Que le conseil municipal autorise l'achat de trois (3) tenues intégrales de combat au prix de 2 513 \$ plus taxes l'unité selon la soumission #SOUM068646.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 23 03000 018.

De payer cette dépense à même le fonds de roulement et d'amortir cette dépense sur 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c.c. Équipement incendies CMP Mayer inc.
Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
M. François Lefebvre, directeur du service incendie*

12.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 45 pour se terminer à 19 h 50.

Quatre (4) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

- 1- Mme Lise Rozon
 - a. Déploire les commerces qui ferment
 - b. Embellir la rue Principale ?
 - c. Quel est le bâtiment 130, route du Long-Sault ?
- 2- M. André Cyr
 - a. Développement du golf ?
 - b. Quai loué s'il y a des dommages, est-ce que l'entrepreneur est responsable ?
- 3- Mme Arlette Moreau
 - a. Feux à ciel ouvert ? Oui
- 4- M. Mario Ladouceur
 - a. Remercie les citoyens pour leur présence

13.

2023-07-R166

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Patrick Côté, appuyé par monsieur Pierre Fournier et résolu :

De lever la séance à 19 h 52 considérant que le contenu de l'ordre du jour est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

Signatures :

**Guillaume Landry-Vincent,
Directeur général et
Secrétaire-trésorier par intérim**

**Stephen Matthews,
Maire**